

Résolution adoptée
Séance plénière du 10 février 2026

« *Quartiers urbains populaires* : parlons solutions ! »

Déclaration du groupe de la Coopération

La population des quartiers urbains populaires fait face à de grandes difficultés, principalement la discrimination et la violence.

Cette résolution démontre la variété des initiatives poussées par des acteurs locaux et révèle le besoin de politiques publiques adaptées et dirigées vers ces quartiers. Les entreprises et associations doivent être accompagnées face au défi de la correction des inégalités, devenues partie intégrante du quotidien de ses habitants.

Les politiques actuelles perdent en légitimité et connaissance, car on les réduit seulement aux questions d'immigration. Toute la classe populaire est pourtant confrontée à la crise économique, au chômage et au mal-logement, quelle que soit son origine. La co-création de solutions avec les acteurs de terrain est des plus nécessaires et vise aussi cette prise de conscience.

Le groupe de la Coopération soutient l'incitation à une assistance administrative de qualité des entrepreneurs et à l'implantation d'entreprises. Dans le même temps, un renforcement de l'évaluation des dispositifs et de la lutte contre les stéréotypes nous paraît indispensable. Le désenclavement et l'attractivité sont également des actions essentielles pour ces territoires.

Quelques soient la finalité des initiatives prises, elles permettent aux pouvoirs publics d'identifier les besoins et blocages. Ainsi, l'efficacité des politiques publiques pour des solutions novatrices et adaptées à la réalité repose sur une démarche collective. Les initiatives locales l'ont prouvé et doivent inspirer l'action publique en ce sens.

Les objectifs de cette résolution sont alignés aux valeurs du Groupe : valoriser tous ces acteurs du changement, pallier le manque d'évaluation des politiques publiques et intégrer les deux facettes, territoire et équité, dans les futurs travaux du CESE.

Le Groupe de la Coopération salue le travail complexe accompli, et ce de manière originale. **Il a voté en sa faveur.**